



Jabreilles
LES BORDES

Les Brèves

Infos pratiques
A lire : les actualités en bref
Communiqués
Activité associative
Visite guidée

Moulin des Colles
"le mécanisme à cylindre"

N°24 février 2023



Infos pratiques

Ma Sécurité : un nouveau site dédié à la sécurité des citoyens



"La police et la gendarmerie nationales vous accompagnent dans vos démarches". Tel est le slogan du nouveau site "Ma Sécurité". Né de la convergence de la gendarmerie et de la police nationales, il devient le guichet numérique unique des forces de sécurité intérieure. Tout savoir sur ce nouveau site d'informations et de démarches avec Service-Public.fr.

La gendarmerie et le site moncommissariat.fr sont désormais regroupés sur un site unique : masecurite.gouv.fr. Pré-plainte, signalements, tchat, fiches conseils... vous avez la possibilité d'obtenir en quelques clics, pour des démarches non urgentes, une réponse personnalisée à votre situation.

Depuis mars 2022, l'application "Ma Sécurité" disponible sur tablettes et smartphones proposait déjà un certain nombre de services aux usagers. Le nouveau site "Ma Sécurité" élargit les services de l'application.

Le site est organisé autour de différentes rubriques soit informatives, soit interactives.

Démarches en ligne

Cette rubrique vous permet d'accéder à différentes plateformes de signalement :

- ↳ Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes ;
 - ↳ Signaler un trafic de stupéfiants (Stup) ;
 - ↳ Signaler un rodéo ;
 - ↳ Pré-plainte en ligne ;
- ↳ Plainte en ligne pour les arnaques sur internet (THESEE) ;
- ↳ Portail de signalement des contenus illicites de l'internet (Pharos) ;
 - ↳ Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval) ;
 - ↳ Opération Tranquillité Vacances (OTV) ;
 - ↳ Stop-djihadisme.

Fiches pratiques

Des fiches détaillées vous renseignent avec toutes les informations utiles relatives à la sécurité du citoyen : arnaques et escroqueries en ligne, cambriolages, victimes de violences conjugales, le délit de fuite, les règles sur la route, comment protéger les mineurs, etc.

Trouver mon point d'accueil

Cet onglet vous permet de prendre directement rendez-vous avec le service de proximité le plus proche de chez vous : il vous suffit de saisir votre code postal ou de vous géolocaliser sur la carte.

Informations locales

Cette rubrique recense pour vous toutes les informations locales utiles de votre département.

Et aussi

- ↳ [Comment alerter la police ou la gendarmerie en cas d'urgence ?](#)
- ↳ [Les numéros d'urgence à connaître](#)
- ↳ [Un nouvel outil pour repérer plus systématiquement les violences faites aux femmes](#)
- ↳ [L'application « Ma sécurité » qui permet de tchater avec un policier ou un gendarme s'enrichit](#)



Le timbre rouge pour envoyer une lettre prioritaire est supprimé depuis le 1er janvier 2023. Comment envoyer un courrier urgent distribué le lendemain de l'envoi ?



Pour envoyer une lettre prioritaire, distribuée le lendemain de l'envoi (hors dimanches et jours fériés), vous disposez dorénavant de la "e-lettre rouge" accessible :

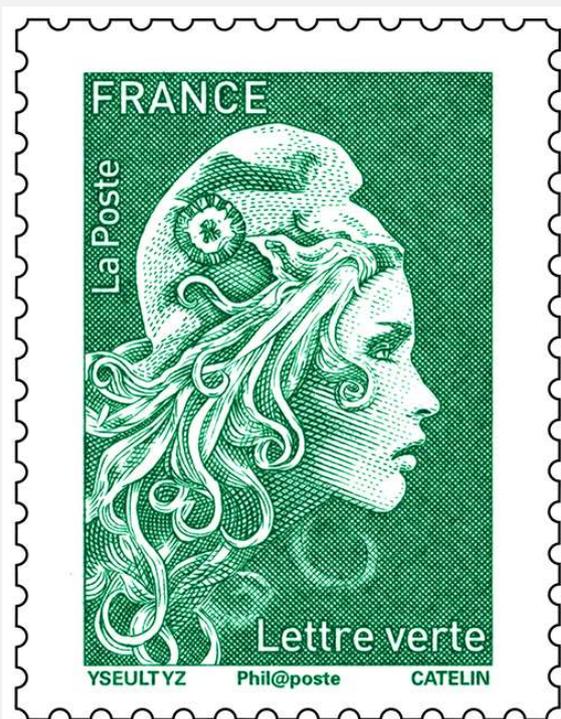
- ↳ Depuis le [site internet de La Poste](#). Vous avez la possibilité de rédiger votre lettre directement en ligne, utiliser l'un des 200 modèles de lettre proposés, télécharger un document depuis votre ordinateur ou réutiliser un brouillon enregistré dans votre compte ;
- ↳ Depuis un bureau de Poste avec l'aide d'un conseiller clientèle. Préparez votre courrier chez vous et les coordonnées de votre destinataire. Le conseiller clientèle scannera votre courrier et complètera vos coordonnées et celles de votre destinataire.

Pour le suivi de votre courrier, vous devez sélectionner la "e-lettre rouge suivie" lors du choix des modalités d'affranchissement. Grâce à cette option, vous pouvez vous tenir informé des différentes étapes d'acheminement du courrier ainsi que de la date de distribution sur [laposte.fr](#).

Le courrier est ensuite imprimé dans le centre courrier le plus proche du destinataire, mis sous enveloppe et distribué à votre destinataire dès le lendemain (hors dimanches et jours fériés) pour toute commande en ligne payée le jour même avant 20h.

Vous pouvez consulter les [tarifs des courriers en ligne](#) au 1^{er} janvier 2023.

Vous pouvez toujours utiliser les timbres rouges en votre possession après le 1^{er} janvier 2023. Les courriers affranchis avec des timbres rouges seront simplement distribués en 3 jours contre un jour auparavant.



Est-ce que le timbre vert disparaît



Vous vous demandez si le timbre vert va disparaître ? Non, les timbres verts ne sont pas supprimés. Ils sont simplement distribués en 3 jours* contre 2 auparavant pour vos envois courants du quotidien. En option, vous pouvez également ajouter un sticker de suivi.

N'hésitez pas à vous tourner vers la Lettre verte pour vos envois de documents administratifs (une feuille de soin à la Sécurité sociale, par exemple), cartes postales et petites marchandises. Les beaux timbres ne sont pas non plus supprimés.



A lire : les actualités en bref

Voirie



Mardi 17 janvier (en fin d'après-midi), par suite de l'effondrement d'un bâtiment (ancienne grange) aux abords de la D114, la route a été complètement coupée entre l'église et le cimetière. L'intervention des Services Techniques du Conseil Départemental (antenne d'Ambazac) a permis une remise en circulation de la route départementale dans la journée du mercredi 18 janvier.

Nous vous prions d'accepter toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

Recensement



Dès 16 ans, les jeunes gens doivent se faire recenser en mairie ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

en se créant un espace personnel. Ce recensement leur sera nécessaire :

- ↪ Pour passer des examens ;
- ↪ Pour le permis de conduire ;
- ↪ Pour s'inscrire sur les listes électorales ;
- ↪ Pour participer à la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense).

Pour vous faire recenser à la mairie, vous devrez présenter votre carte nationale d'identité, votre livret de famille.

Encombrants



Collecte des encombrants

▼
le 09 mars

Inscription à la mairie

▼
Jusqu'au 07 mars

Prochaine collecte prévue :



11 octobre 2023

Vœux 2023

Vœux 2023

A l'occasion de
ainsi que l'ensei
Conseil municipal vo
moment de convivialité qui

Samedi 28 janvier à partir de 11 h
à la salle des fêtes

Cette rencontre
entre



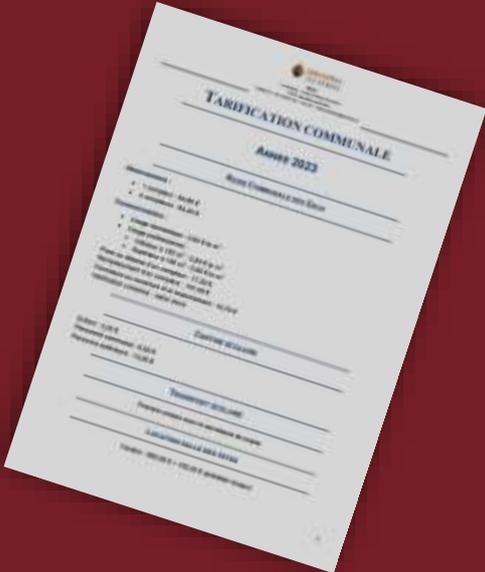
Cette année, les vœux ont été
l'occasion de rencontres et
d'échanges entre les habitants
et les élus présents.

Une nouvelle version du "Mémo" est en ligne.



Tarifification communale : évolution

Pour en savoir plus :
juste un simple clic sur la
vignette qui vous intéresse.



Eco-point RAPPEL : pourquoi trier ?

Chacun d'entre nous jette en moyenne plus d'un kilo de déchets par jour, soit en Haute-Vienne plus de 55 000 tonnes/an pour la zone rurale dont 50 % sont des emballages recyclables. La constante progression du volume des déchets et la loi incitent à trier. Mais la collecte sélective est importante pour d'autres raisons, plus environnementales et citoyennes.

Economie de matières premières :

↳ Le recyclage contribue à la préservation des ressources naturelles telles que le bois, le fer, le pétrole... 1 tonne de bouteilles plastiques recyclées permet d'économiser 800 kg de pétrole brut par exemple.

Economie d'énergie :

↳ Le recyclage contribue à faire des économies d'énergie importantes. 30 % d'énergie utilisée en moins pour le recyclage du verre, 95 % d'énergie dépensée en moins avec le recyclage du métal.

Créer de nouvelles activités :

↳ La collecte sélective est une activité qui génère des emplois. Il y a les ambassadeurs du tri, les chauffeurs, le personnel du centre de tri... 8 000 emplois ont été créés en France grâce à la collecte sélective.

Un éco-point n'est pas un "DEPOT D'ORDURES MENAGERES" !!!



Information :

à partir du 1^{er} janvier 2024, chaque foyer devra être équipé d'un composteur, même si vous n'avez pas de jardin.



ÉTAT-CIVIL

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Madame Simone Lefaure épouse Derouand dans sa 101^{ème} année. Simone est née à Jabreilles le 30 novembre 1921, et nous a quittée à Marsac le 02 février 2023.



Communiqués

Visite du centre de recyclage de Beaune-les-Mines

Le service animation du SYDED Haute-Vienne, organise cette année des visites du Centre de Recyclage, à l'intention du grand public de son territoire.

Le centre de recyclage, situé :

rue Salvador Dali à Beaune-les-Mines

traite les déchets recyclables issus de l'ensemble du département de la Haute-Vienne et d'une partie de la Creuse.

Le centre de recyclage peut accueillir jusqu'à 50 personnes par visite, uniquement sur inscription, par :

☞ Tél : 05.55.12.12.87

☞ Courriel : contact@syded87.org

**Visite du Centre de Recyclage
Beaune-les-Mines**

Pour les **habitant.e.s**
du territoire SYDED

Mercredi 15 février
de 14h30 à 16h30

Mercredi 19 avril
de 14h30 à 16h30

Mercredi 14 juin
de 14h30 à 16h30

Mercredi 9 août
de 14h30 à 16h30

sur inscription
05 55 12 12 87
contact@syded87.org

SYDED
Service d'Accompagnement
et de Développement
Écologique

Formation au compostage et jardinage naturel

Composter c'est BRANCHÉ !

Formations compostage et jardinage naturel

2023

Opération
gratuite !

Nantiat
Samedi 17 juin

Razès
Samedi 14 octobre

Inscriptions au
05.55.12.62.32

Le SYDED propose des formations sur le compostage pour les particuliers.

Ces formations gratuites d'environ 1h30 porteront sur le compostage et le jardinage naturel (broyage, paillage, mulching, haie sèche, etc.). Un composteur en plastique de 340 litres et un bioseau seront proposés à chaque participant (un par foyer, dans la limite des stocks prévus), mais les foyers compostant en tas, ou ayant déjà un composteur peuvent aussi participer.

Les inscriptions se font auprès du service "Prévention" (un justificatif de domicile sera demandé). Si cela vous intéresse appeler le :

05.55.12.62.32

Les formations auront lieu à :

☞ Nantiat le samedi 17 juin ;

☞ Razès le samedi 14 octobre.

*Dans la limite des stocks prévus pour l'opération.



Pour tous renseignements, contactez le SYDED

05.55.12.12.87 www.syded87.org @syded87



Activité associative

Samedi 04 février, carton plein pour le Comité des fêtes. La troupe "Z'avez dit Bill Z'art" a présenté avec succès une pièce de Vincent Lheraux.





Visite guidée

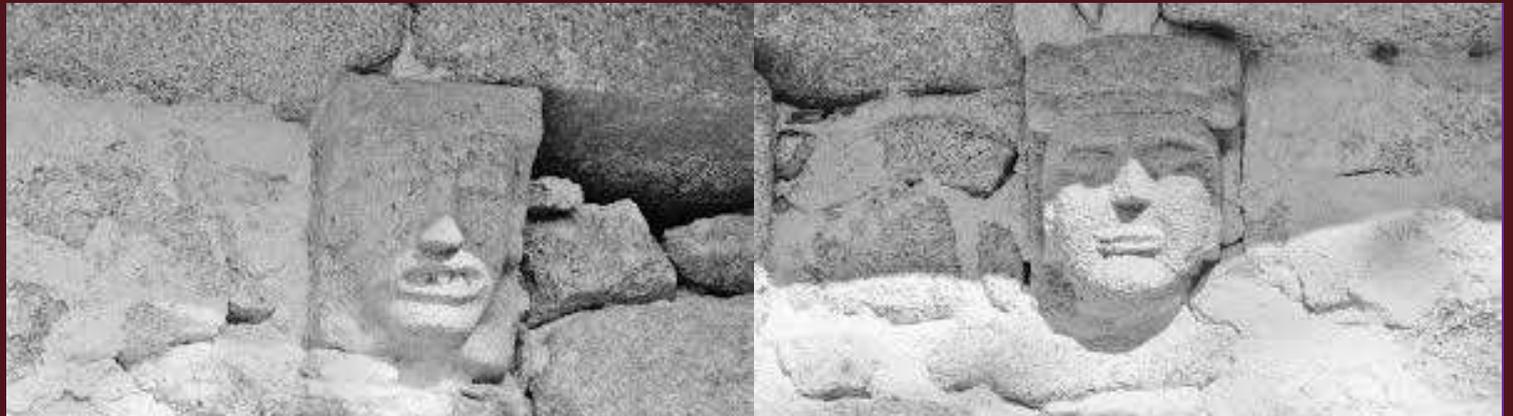
Les modillons romans de l'église Saint Martial

Un modillon est un élément d'architecture qui sert à soutenir une corniche. Il se différencie du corbeau par le fait qu'il est sculpté.

Un modillon est un élément d'architecture qui sert à soutenir une corniche. Il se différencie du corbeau par le fait qu'il est sculpté.



Ce qui frappe dans les modillons romans c'est la créativité des imagiers et la richesse des thèmes qu'ils abordent. La naïveté et la gaucherie du style des uns frappe tout autant que l'habileté soignée des autres. La verve du tailleur s'est souvent donnée libre cours. La liberté d'inspiration est élevée puisque des scènes érotiques ou obscènes jouxtent des ornements floraux ou géométriques, des représentations animalières ou monstrueuses aussi bien que des évocations de thèmes religieux, éducatifs, moraux. L'homme moderne est conduit à s'interroger sur la dimension purement ornementale des modillons ou sur leur éventuelle portée symbolique. En l'absence de sources l'interprétation reste délicate.



Jabreilles
LES BORDES
Les Brèves n°24 février 2023